

TECHNIQUES SOBRES, PRISE EN CHARGE COLLECTIVE

La prise en charge collective des équipements demande beaucoup de temps. Récit d'une expérience.

En 1968, le Docteur Anne-Marie Schönenberger, jeune médecin suisse prend la direction de l'hôpital de brousse de Petté (1). Soutenu par la Fondation Sociale Suisse du Nord Cameroun, l'hôpital va participer au développement humain des soixante-cinq villages du canton qui regroupent trente mille personnes.

Le problème de l'alimentation en eau se pose comme une urgence : la saison sèche dure neuf mois. La rareté des puits oblige les femmes, responsables de la « corvée d'eau » à parcourir de grandes distances, lourdement chargées. La Fondation, appliquant le principe « Une eau saine est la condition d'une population saine », dote tous les villages d'un puits équipé d'une pompe mécanique à pied. La ressource en eau est assurée par la nappe phréatique et le précieux liquide est réservé aux besoins domestiques. Pas question de donner à boire au bétail à partir des puits de village (2). Lorsque le « mayo » cesse de couler, les pasteurs creusent des puits temporaires dans son lit et alimentent, seau après seau, de petits bassins en argile où boivent les bêtes.

La population a vite compris l'intérêt de ces puits villageois mais leur entretien et leur gestion a d'abord été du ressort de l'hôpital. Vers les années 1990, plusieurs puits sont bouchés ; des pompes sont à réparer... Un artisan réparateur est formé. L'hôpital crée un magasin de pièces de rechange et la gestion collective s'organise : un comité villageois va récolter les cotisations nécessaires à l'entretien. Difficile pour certains de mettre la main à la bourse et de verser la modeste somme requise. L'intérêt de la mutualisation n'apparaît qu'en cas de problème et petit à petit les difficultés s'aplanissent.

Vers la fin de la décennie, avec l'aide de la Coopération Technique Suisse, des lavoirs collectifs en béton sont mis en place progressivement dans chaque village et vont contribuer à la vie sociale. Aujourd'hui, les cotisations (3) financent les visites d'entretien périodiques pour lesquelles l'ouvrier dispose d'une motocyclette. Malgré la simplicité technique du matériel, le remplacement des pièces importantes, essentiellement les corps de pompe, ne peut être couvert par les cotisations et a été pris en compte par une petite association française (4). Récente initiative liée à la gestion de l'eau : de petits jardins clôturés, gérés par des groupes de femmes, commencent à voir le jour à proximité des puits, témoins encourageants de cette prise en charge collective.

Jacques Bigot
Economie & Humanisme

(1) Localité rurale de l'Extrême-Nord du Cameroun.
www.hopital-pette.ch

(2) La sédentarisation a multiplié à l'excès le nombre des zébus, peu utilisés pour l'alimentation ou la traction mais qui représentent une richesse en eux-mêmes : monnaie d'échange, dot des filles...

(3) 400.000 francs CFA soit 600 € environ.

(4) Partage avec Petté, son hôpital et sa Région, 6, rue des Farges 69005 Lyon.